

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée

Band: 1 (1879)

Heft: 12

Artikel: L'élevage des autruches au Cap et en Algérie

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-131339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les gens du docteur saisirent leurs armes, bien résolus à le défendre ; et le sang aurait certainement coulé si le chérif de la ville, ayant appris la venue d'un grand chérif, n'était arrivé à temps pour apaiser la multitude ; la lettre de recommandation dont le Dr Lenz était porteur lui valut de pouvoir dresser ses tentes dans la forteresse, derrière les murs de laquelle le voyageur et ses gens étaient en sûreté. Les procédés du chérif eurent sans doute une influence sur la partie cultivée de la population, dont les dispositions devinrent meilleures ; toutefois le docteur écrivait qu'il ne pouvait encore visiter la ville, retenu qu'il était comme prisonnier dans la forteresse. Il comptait se diriger vers Sidi Escham, au sud de Taroudant, où, vers la fin de mars, se tient une grande foire, et où il espérait trouver pour Tombouctou des caravanes, auxquelles il pensait pouvoir s'adjoindre.

Nous ne quitterons pas le Maroc sans dire encore un mot de la conférence réunie en ce moment à Madrid, pour traiter la question de la sécurité des étrangers dans cet empire. Toutes les puissances, excepté la Russie, le Brésil et la Grèce, y sont représentées, pour la plupart par leurs ministres résidant à Madrid. Dès l'an dernier, le plénipotentiaire marocain Sidi-Mohammed-Wargash avait déterminé, de concert avec les membres du corps diplomatique à Tanger, les questions que la conférence examinera : signification et étendue du droit de protection sur les indigènes nommés agents du commerce étranger dans l'intérieur du Maroc ; obligations des étrangers et des protégés des Puissances, en ce qui concerne les impôts sur la moisson et le bétail ; limites futures du droit de protection, que le sultan veut ramener à la lettre des traités anglais et espagnol ; question des sujets qui reviennent se fixer au Maroc après avoir obtenu leur naturalisation en pays étranger ; enfin, situation des juifs indigènes ou naturalisés. Sur ces différents points les Puissances intéressées paraissant partagées entre deux tendances contraires, l'une conforme, l'autre opposée aux prétentions du Maroc, on peut prévoir que la conférence durera longtemps. — Nous aurons donc l'occasion d'y revenir.

L'ÉLEVAGE DES AUTRUCHES AU CAP ET EN ALGÉRIE

Les plumes d'autruche, en particulier celles qui ornent les ailes et la région caudale de cet animal, sont remarquablement belles. Ondoyantes, souples et élastiques, elles ont aussi pour trait caractéristique d'être partagées en deux portions égales par la hampe, ce qui n'est pas le cas

pour les autres plumes, où l'un des côtés est toujours plus large que l'autre; de plus les barbules, fort longues, ne sont point adhérentes entre elles et peuvent voltiger librement.

Les plus grandes et les plus belles plumes peuvent atteindre une longueur de 2 pieds et une largeur de 9 pouces. Elles se trouvent sur les ailes des mâles au nombre de 24 de chaque côté et sont d'un blanc pur; celles de la queue, au nombre de 50 à 60, sont moins gracieuses et un peu jaunâtres. Les plumes des autruches femelles sont moins belles.

De tout temps les plumes d'autruche ont été fort recherchées comme objet d'ornement, et elles ont donné naissance à un commerce d'une importance beaucoup plus grande qu'on ne pourrait le supposer à priori. Ce commerce peut être évalué, en effet, approximativement à 25 millions de francs par an, qui se répartissent comme suit :

Le Cap	15,000,000	La Syrie	150,000
L'Égypte	6,000,000	Le Sénégal	87,500
Tripoli	2,500,000	L'Algérie	12,500
Le Maroc	500,000		

Les autruches étaient autrefois répandues sur presque tout le continent africain et sur une portion de l'Asie, en Arabie, en Syrie, en Mésopotamie et même, paraît-il, dans l'Asie centrale. Par suite de la chasse à outrance que l'homme fait à ces oiseaux, leur habitat est devenu graduellement beaucoup plus restreint et leur nombre a considérablement diminué. Elles ont presque complètement disparu de l'Asie; en Afrique on ne les trouve plus ni en Algérie, ni en Égypte, et il faut aller les chasser dans la haute Sénégambie, dans le Sahara au sud de Touat et de Gadamès, dans le Kordofan, le Darfour, sur les bords des grands lacs et enfin sur la côte orientale dans la région des Somalis.

Les autruches n'ont jamais été vues entre Zanzibar et le Zambèze, ni dans les colonies portugaises d'Angola et de Benguela au sud du Congo; mais plus au sud elles reparaissent très abondantes; anciennement il y en avait au Cap, mais si elles ont disparu de cette région, on en trouve encore dans le Namaqua, le Damara, le Transvaal, etc. C'est cependant le Cap qui fournit au commerce la plus grande quantité de plumes d'autruche, comme nous l'avons dit plus haut; l'exportation même s'est beaucoup accrue depuis quelques années, ainsi que cela résulte des chiffres suivants :

Il a été exporté de la colonie du Cap en 1858, 1,852 livres de plumes: — en 1862, 7,462; — en 1869, 18,900; — en 1870, 29,800; — en 1874, 36,829.

Cet accroissement considérable provient de ce que, aux plumes des autruches sauvages sont venues s'adjointre celles que les colons du Cap tirent des oiseaux qu'ils élèvent, depuis 1870, sur leurs vastes domaines.

Il paraît que quelques tribus nègres du Kordofan, depuis un temps immémorial, gardent autour de leurs huttes des autruches qui se reproduisent très bien, et un voyageur hollandais de la fin du siècle passé, nommé Sporrmann, raconte aussi qu'il a vu des autruches apprivoisées dans quelques fermes du Cap ; mais on attachait peu d'importance alors à ces animaux.

En 1857, un Français, M. Chagot, membre de la Société zoologique d'acclimatation de Paris, offrit un prix de 2,000 francs pour encourager des essais de domestication de l'autruche en France, en Algérie ou au Sénégal. Le prix fut décerné en 1859 à M. Hardy, directeur du jardin d'essai d'Alger, qui avait obtenu un petit autruchon très vigoureux, sur 8 œufs couvés par un couple d'autruches qu'il possédait. Un peu plus tard, M. Demidoff à Florence, M. Graelles à Madrid, M. Suguet à Marseille et M. Bouteille à Grenoble obtenaient des résultats analogues. La reproduction de l'autruche à l'état domestique devenait donc un fait certain.

Les Anglais, dont l'esprit pratique est toujours en éveil, ne tardèrent pas à mettre à profit ces expériences, en introduisant dans la colonie du Cap cette nouvelle source de revenus. Dès 1866 M. Kinnear, propriétaire à Beaufort, obtenait de jeunes autruches, et depuis cette époque l'élevage des autruches a pris un tel développement, que le nombre de ces oiseaux, qui en 1865 n'était que de 80, dépasse maintenant 30,000.

Cet accroissement prodigieux est dû en grande partie à l'introduction de l'incubation artificielle. Par ce procédé on peut, en effet, obtenir un produit de chacun des œufs fécondés, tandis que, par l'incubation naturelle, un couple d'autruches ne donne tout au plus que 10 autruchons sur les 30 œufs pondus par la femelle dans l'espace d'une saison. Ajoutons que les plumes des autruches qui ne sont pas obligées de couver sont beaucoup plus belles, n'étant pas gâtées, pendant la période d'incubation, par leur contact avec le sol.

Pendant que les colons du Cap accaparaient presque entièrement le monopole du commerce des plumes d'autruche, ceux de l'Algérie ne se préoccupaient nullement de la possibilité de leur faire une facile concurrence. Jusqu'à présent, en effet, on ne peut signaler chez eux que quelques timides tentatives d'élevage qui n'ont pas toujours réussi ; citons cependant le jardin d'acclimatation du Hamma, qui, avec 8 couples

d'adultes, peut fournir, au moyen d'une reproduction régulière, les jardins zoologiques de toute l'Europe. Au commencement de 1879, quelques négociants de Paris se sont constitués en société pour établir un parc d'autruches près d'Alger. Un domaine de 200 hectares a été acheté, sur lequel se trouvent actuellement 10 couples, dont quelques-uns seulement sont à l'état adulte; c'est peu, mais il est maintenant presque impossible d'obtenir des autruches sauvages vivantes, car il faut aller les chercher jusque dans le Soudan. Les autruches actuelles ont été fournies par le jardin d'acclimatation.

Il est à souhaiter que cet essai sérieux soit couronné de succès, et que les 108 autruches qui existent actuellement en Algérie donnent une descendance au moins égale à celle des 80 autruches du Cap de 1856. Tel est l'espoir de M. l'ingénieur Oudot, dont le livre récent intitulé « le Fermage des autruches en Algérie » sera fort utile à ceux qui essayeront de se vouer à cette industrie.

Donnons maintenant quelques renseignements sur la manière de soigner les autruches, sur l'incubation des œufs et enfin sur l'enlevage des plumes, en faisant remarquer que l'on n'est arrivé à bien connaître les soins réclamés par ces oiseaux qu'à la suite d'observations prolongées, et de patientes et souvent coûteuses expériences.

Les autruches doivent-elles être renfermées dans des parcs d'une étendue très limitée ou bien leur faut-il beaucoup d'espace? Au Cap, quelques colons laissent errer librement leurs autruches sur leurs vastes domaines, un peu comme à l'état sauvage, mais sous la surveillance de gardiens; d'autres, au contraire, pensent que les autruches peuvent se contenter de quelques ares de superficie, pourvu qu'elles reçoivent une nourriture convenable. M. Oudot préconise beaucoup ce dernier système pour l'Algérie; un couple, suivant lui, n'a besoin que d'un parc de 100 mètres de côté. — Les autruches sont omnivores, mais elles sont avides de matières alcalines, absolument nécessaires pour les maintenir en pleine vigueur. Les aliments qui leur conviennent le mieux sont la luzerne, le trèfle, les feuilles de l'*Opuntia ficus indica*, ainsi que les graines d'orge, d'avoine et de maïs, mélangées avec des fragments d'os. Une autruche a besoin en moyenne de 10 kil. d'herbes par jour et de 1 kil. de graines.

Les autruches sont-elles monogames ou polygames? La question est controversée, bien qu'à l'état sauvage le mâle vive en général avec 2 ou 3 femelles, et que les colons du Cap, au moment de la ponte, réunissent

dans un petit enclos un mâle avec 2 femelles ; mais M. Oudot pense qu'il est préférable, si l'incubation doit être naturelle, de ne donner qu'une seule femelle à chaque mâle. Une femelle pond, dans une saison, de 20 à 30 œufs (un tous les deux jours), et l'incubation qui commence au milieu de septembre dure environ 45 jours. Le mâle et la femelle couvent alternativement, cette dernière principalement la nuit. Lorsque le nouvel arrivant vient prendre son poste, il a soin auparavant de retourner avec une dextérité remarquable tous les œufs, de telle sorte que la partie inférieure devienne supérieure, sans doute pour égaliser la répartition de la chaleur. Quand le moment de l'éclosion est arrivé, le petit autruchon fend lui-même la coquille, mais souvent les parents lui viennent en aide et déchirent avec le bec la membrane qui enveloppe le poussin, pour faciliter sa sortie.

Un autruchon au moment de sa naissance vaut 5 liv. sterl. ; lorsqu'il a quelques mois sa valeur double ; enfin une autruche adulte coûte de 800 à 1000 francs.

Une autruche ne pouvant couver environ que le tiers de ses œufs, il en résulte une perte considérable pour l'éleveur, qui ne peut tirer que quelques francs des œufs en excès. Aussi les colons du Cap ont-ils cherché à utiliser l'incubation artificielle par le moyen de l'eau chaude, qui réussit parfaitement pour les œufs de poule. Le problème a été résolu, dès 1873, par M. Douglas de Hilton qui, pendant plusieurs saisons, s'était imposé la tâche d'observer, heure par heure, toutes les phases de l'incubation, et de noter avec soin les divers degrés de température dont les œufs ont besoin, avec le développement graduel du poussin. Pendant les 18 premiers jours la température doit être, en effet, de 39°,85 ; pendant les 14 jours suivants de 38°,70 ; et, à partir de ce moment, de 36°,60. Les résultats obtenus par M. Douglas avec l'appareil incubateur de M. Thiek, amélioré par lui, sont tels, que sur 15 œufs fécondés soumis à l'incubation artificielle, il obtient presque régulièrement 14 autruchons vigoureux. Aussi avait-il, dès 1876, plus de 300 autruches sur son domaine, provenant toutes des 5 couples qu'il possérait en 1873.

Les jeunes autruchons se couvrent de plumes à l'âge de 8 mois, mais ces premières plumes sont sans valeur ; chaque année elles se renouvellent, et ce n'est qu'à partir de la 3^{me} année qu'elles atteignent toute leur beauté. Comment les plumes de choix sont-elles ôtées, car on ne peut pas attendre leur chute naturelle, qui a lieu au mois de juin ou de juillet ? Au Cap, les éleveurs ont recours à deux procédés ; les uns arra-

chent tout simplement la plume lorsqu'elle est presque mûre, ce qui produit une certaine irritation à la peau; les autres coupent le tuyau à la surface du corps, avec un instrument tranchant, laissant dans la chair la douille inférieure qui ordinairement tombe d'elle-même. Dans tous les cas l'enlevage des plumes, par l'un ou l'autre de ces procédés, n'est pas très facile, car les autruches se défendent en donnant des coups de pied souvent très dangereux. M. Oudot n'approuve pas la section de la plume et il assure que l'arrachage peut se faire sans douleur pour l'animal, lorsqu'on a acquis une certaine dextérité de main. Pour éviter les accidents, M. Oudot conseille de faire entrer l'autruche, avant l'opération, dans un box en bois, muni de panneaux mobiles. Les plumes fournies par une autruche rapportent en moyenne au propriétaire 200 francs.

Nous pourrions maintenant parler du commerce des plumes d'autruche en général, de la manière de les préparer, de les teindre, etc., etc., mais l'espace qui nous est accordé nous oblige à laisser cette portion de notre sujet complètement de côté. Disons seulement, en terminant, que le prix de la livre de plumes mélangées varie beaucoup suivant les conditions du marché; en 1868 il était au Cap de 3 l. s. 9 sh. et en 1874 de 5 l. s. 6 sh. Une livre de très belles plumes vaut de 35 à 50 liv. ster.

DU TRANSPORT ET DES CENTRES COMMERCIAUX DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE DE L'EST

Le capitaine Foot, de la marine royale anglaise, que son service et ses goûts ont poussé aux lointains voyages, vient de donner à Londres une importante conférence, sur les difficultés que le négociant rencontre pour pénétrer de la côte de Zanguebar à la région des lacs, et sur les moyens de les vaincre.

M. Foot, qui a parcouru l'Inde et les Montagnes Rocheuses, a voulu se rendre compte par lui-même de ces obstacles, et a fait sur la côte orientale de l'Afrique un petit voyage, pendant lequel il a pu étudier la manière de conduire les entreprises commerciales. Arrivé à Zanzibar, le 20 août 1879, il organise une petite expédition, puis descend avec 11 hommes à Saadani, pour se diriger vers Mpouapoua. A 8 lieues de la côte il atteint une élévation de 270 à 300 mètres de hauteur et, après avoir parcouru une contrée semblable à un parc en certains endroits, très cultivée en d'autres, il traverse une chaîne de montagnes de près de